



Comment bien commencer 2013 ?

La **CFTC** vient de négocier pour vous une hausse de vos Tickets Restaurant ;
En effet, à partir du 1 janvier, ceux-ci passeront à 7€ avec une prise en charge patronale de 60%

Soit pour vous :
7€ net coutent 2€80 net



En signant un accord avec la CFTC, la Direction fait des Tickets Restaurants un acquis social par accord d'entreprise. Cet acquis devient donc collectif, sécurisé.

***CFTC Optique, syndicat
constructif, agit pour le
pouvoir d'achat des salariés !***

www.cftcoptical.com